

Lausanne, le 25 septembre 2023

Communiqué de presse

Budget 2024 : la volonté du Conseil d'Etat va dans le bon sens et doit être concrétisée

Des baisses fiscales bienvenues mais une augmentation de charges inquiétante

Le PLR Vaud salue la volonté du Conseil d'Etat de redonner du pouvoir d'achat à la population en cette période d'inflation par des mesures fiscales annoncées et déjà concrétisées dans le budget. L'augmentation de charges est inquiétante et des mesures d'efficacité doivent être mises en place. Le PLR Vaud, attendait, depuis le début de la législature, des engagements forts et concrets pour une réforme de la fiscalité des personnes physiques. Le budget 2024 est une première étape satisfaisante. Néanmoins, dans une période inflationniste, le PLR Vaud attend du Conseil d'Etat une analyse approfondie des charges non contextuelles afin d'éviter une augmentation pérenne à l'avenir.

Le déficit annoncé au budget, soit de 248.8 mios (+18.8 mios par rapport à 2023) ne peut être uniquement lié au contexte. La marge avec le petit équilibre, CHF 300'000, est inquiétante et est liée à la croissance des charges de 4.9%, 2.9% hors mesures de renchérissement. Le PLR Vaud poursuivra ses actions parlementaires afin, sans coupe linéaire, d'améliorer l'efficacité des services de l'Etat. Il combattra fermement tout texte amenant à de nouvelles charges pérennes sans autre compensation. Il est important de rappeler que si l'Etat doit assumer un certain nombre de tâches et de rôles, celles-ci sont toutefois limitées. Il y aura lieu d'être attentif à ce que l'Etat ne souhaite pas assumer des fonctions qui ne sont pas les siennes à l'avenir, afin de contenir ces charges. L'augmentation des effectifs, + 471.5 ETP (2.5%), s'inscrit dans la même réflexion. Le PLR Vaud s'inquiète de l'augmentation de 128.1 EPT au niveau administratif ainsi que de la pérennisation de 92.5 EPT, ceci d'autant plus que de nombreux cantons, dont la situation financière subit aussi les pressions contextuelles, restreignent fortement les engagements.

Le détail des charges devra encore être étudié. La croissance des subsides LAMal (+ 14 mios) démontre qu'à terme, des mesures concrètes de baisse des coûts doivent être mises en place dans notre système de santé, mesures proposées par le PLR Vaud dans le cadre de la campagne aux élections fédérales.

Le Conseil d'Etat table sur une progression de revenus en augmentation de 4.9% y compris avec les mesures fiscales annoncées. Le PLR Vaud restera toutefois attentif, sachant que l'Etat a recours aux capitaux propres et autres préfinancements pour un montant de 388 mios, pour permettre le maintien du petit équilibre, soit 235 mios de plus qu'au budget 2023.. Ces « réserves » pourraient rapidement être épuisées. Globalement, c'est la prévision des rentrées fiscales des personnes morales qui permettent ce résultat global, notamment au travers de la réforme GloBE. Deux tranches de dividendes BNS sont incluses dans ce budget ; le PLR Vaud estime qu'il est dangereux de compter sur des revenus hypothétiques afin d'assumer des charges pérennes annoncées.

Contacts :

Florence Gross, présidente COFIN, députée, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud et membre COFIN, député et conseiller national, 078 756 10 08

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, député, 076 347 08 87

Nicolas Suter, chef de groupe PLR, député, 076 559 00 71